



COMITÉ POITOU-CHARENTES DE NATATION

ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION AUX ACTIVITÉS DE LA NATATION



Brevet Fédéral 1

ERFAN Poitou Charentes

Saison 2012 – 2013

DESCRIPTION

Le « Brevet fédéral 1er degré » intervient au sein d'un club de la fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Il a pour principales missions :

- de conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique,
- de participer au fonctionnement du club,
- d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral 1er degré (UC1 à UC7). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'intégration (OTI) :

- UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
- UC 2 EC de préparer une séance
- UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du Sauv'nage
- UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- UC 5 EC de conduire une action éducative
- UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

Un positionnement se déroulera avant le début de la formation afin de réaliser un inventaire des acquis du stagiaire au regard des compétences attendues pour le Brevet Fédéral 1.

Le positionnement peut conduire à un allègement ou à un renforcement de formation. Pour cela, prendre contact avec le Comité Régional avant l'entrée en formation (avant le 24 septembre 2012).

FORMATION CONTINUE

Le maintien des prérogatives du Brevet Fédéral 1^{er} degré est soumis au suivi d'une formation continue d'une journée tous les 2 ans, validé par le cadre technique régional coordonnateur.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit :

- être licenciée au sein d'un club de la FFN,
- et justifier d'une expérience au sein d'un club de la FFN.

Pour tout arrêt d'activité égale ou supérieure à deux ans, le candidat fera l'objet d'un positionnement réalisé par le cadre technique régional coordonnateur.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les pré-requis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du brevet fédéral 1^{er} degré.

Ces pré-requis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage.

A défaut de pouvoir produire ce diplôme le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :

- une entrée libre dans l'eau,
- un déplacement ventral sur 25 mètres,
- un déplacement dorsal de 25 mètres,
- ensuite le candidat effectuera une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	31 h 30
Formation en centre – pratique avec les formateurs	19 h 30
Travail personnel individuel	10 h
Stage en situation au sein du club d'accueil	35 h
Accompagnement d'un déplacement	4 h

Soit un TOTAL avec PSC 1 de :	112 h
Soit un total sans PSC 1 de :	100 h

RESPONSABLE DE FORMATION

La formation BF1 est mise en œuvre par l'ERFAN Poitou Charentes.

Directrice ERFAN Poitou Charentes : Caty PRAT

Responsable Pédagogique ERFAN Poitou Charentes : Philippe BARRIERE

Responsable de la formation BF1 Poitou Charentes : David NOLOT (nolotdavid@gmail.com)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Toutes les informations concernant le déroulement de la formation vous seront transmises quelques jours avant la formation, par mail (ou par courrier postal).

Informations mises en ligne sur les sites internet des comités régionaux :

Poitou Charentes : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr> et <http://erfanpc.hautetfort.com>

COUT DE LA FORMATION

Coût : 560 €¹

Le comité régional pourra reverser une somme de 140 € à chaque stagiaire licencié dans un club labellisé de la région Poitou Charentes. Une aide individuelle pourra être apportée aux sélectionnés en équipes régionales.

La demande d'aide individuelle est à joindre au dossier d'inscription.

Les dossiers de demande d'aides seront étudiés par le comité régional.

¹ Le paiement en trois fois est possible (3 chèques à l'inscription).

LIEU DE LA FORMATION

Les lieux exacts de formation seront précisés sur la convocation, adressée par mail (ou par courrier postal)².

Ils seront également précisés sur les sites internet des comités régionaux :

Poitou Charentes : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr> et <http://erfanpc.hautetfort.com>

DATES DE LA FORMATION

Tests de sélection d'entrée en formation (entretien individuel de motivation) :

Dimanche 30 septembre 2012

Neuville de Poitou (Vienne)

Le 30 septembre 2012 à Neuville de Poitou.

09h : test de substitution du sauv'nage³

09h30 : présentation de la formation BF1

10h30 : positionnement avec :

Entretien individuel pour tous

Elaboration du plan individuel de formation, signé par le stagiaire et l'ERFAN.

Dates	Nombre de journées	Observations
27 et 28 octobre 2012	2 jours	- ½ journée accueil et présentation - 1 jour ½ de formation
12 et 13 janvier 2013	2 jours	A définir
16 et 17 février 2013	2 jours	A définir
6 et 7 avril 2013	2 jours	A définir
4 et 5 mai 2013	4 jours	A définir

Amplitude horaire maximale sur une journée de formation : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00

A NOTER

Tous les stagiaires sont invités au séminaire de l'ERFAN Poitou Charentes qui se déroulera le 13 et 14 octobre 2012

² Le choix des lieux de formation se fait sur proposition des stagiaires le jour du 1^{er} regroupement. L'objectif étant que chaque stagiaire accueille une session de formation au sein de son club (dans la mesure du possible).

³ Pour les personnes ne possédant pas le Sauv' Nage lors de l'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Dossier complet + paiement au plus tard le 24 septembre 2012

NB : toute pièce manquante entraînera le refus d'accès à la formation.

Le paiement doit être absolument joint au dossier

Renseignements complémentaires et inscriptions

Comité Poitou-Charentes de Natation - ERFAN

2 allée de la Chenevière – appartement 24

86000 Poitiers

Courriel : poitou-charente-natation@wanadoo.fr

nolotdavid@gmail.com

Téléphone : 05.49.46.10.17

FORMATION BNSSA

L'ERFAN prévoit d'organiser une formation BNSSA en partenariat avec l'association Action Sauvetage. Cette formation réservée aux stagiaires brevets fédéraux de l'ERFAN Poitou Charentes se déroulerait sur une semaine bloquée du 13 au 19 avril 2013 à Poitiers. Un hébergement sur place sera possible.

Au programme de cette semaine de formation :

- Formation théorique – réglementation et préparation au QCM du BNSSA
- Formation pratique – entraînement et préparation aux épreuves du BNSSA
- Formation PSE1 complète

Cette semaine de formation est accessible à tous les stagiaires BF de l'ERFAN âgé au minimum de 16 ans le jour du début de la formation.

L'examen du BNSSA se déroulera courant du mois de mai 2013. L'inscription à l'examen est possible à partir de 17 ans.

Seuls les majeurs pourront jouir pleinement des prérogatives du diplôme obtenu.

Le cout de cette formation s'élève à 500€. Une prise en charge à 100% de cette formation est possible par le conseil régional Poitou Charentes⁴ sous conditions. Le comité régional Poitou Charentes pourra également vous aidez. Renseignez vous auprès de l'ERFAN Poitou Charentes.

Si vous souhaitez vous inscrire sur cette formation, merci de le signaler sur la fiche d'inscription.

⁴ <http://www.poitou-charentes.fr>

FICHE D'INSCRIPTION – BREVET FEDERAL 1 SAISON 2012-2013

Melle Mme Mr

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à : Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

DIPLOMES SCOLAIRES

Diplômes scolaires et universitaires obtenus

Année	Diplôme obtenu

Etudes suivies à la rentrée 2012 / 2013 :

VOTRE CLUB FFN

* *Nageur(se)*

Vous êtes licencié(e) à la FFN ? OUI NON

N° de licence :
(licence obligatoire pour l'entrée en formation)

Nom du club :

Votre discipline : Natation course Natation synchronisée Water-Polo

Depuis combien d'années ? Niveau de pratique ?

* *Encadrement de groupe*

Avez-vous déjà encadré un groupe de nageurs ? OUI NON Quelle année ?

Pour quel type de catégorie ? Quel niveau ?

Je suis intéressé par la formation BNSSA mise en place par l'ERFAN Poitou Charentes ? OUI NON

VOTRE SITUATION

1. Quelle est votre situation actuelle (demandeur d'emploi, étudiant, salarié...) :

2. Les frais pédagogique sont pris en charge par votre club :

Oui Non

Adresse de facturation :

Date :

Cachet du club et signature du président:

3. Vous prenez vous-même en charge les frais pédagogiques (attention, le contrat de formation professionnelle doit être retourné signé au plus tard 10 jours pleins avant le début de la formation) :

Oui Non

Adresse de facturation :

Date :

Signature:

J'accorde le droit aux ERFAN Poitou Charentes - Limousin d'utiliser mon image ou (pour les mineurs) celle de mon/ma fils/fille prénommé (e): A des fins uniquement promotionnelles de la formation, sur tout support, y compris le web et internet. Je reconnais, ne pas disposer de droits d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pouvoir prétendre à aucun indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de mon image ou (pour les mineurs) de celle de mon enfant. De son coté, les ERFAN Poitou Charentes et Limousin s'engagent à ne pas porter atteinte à la personne du stagiaire, ni faire usage commercial de l'image du stagiaire.

Fait à :, le :

Signature du responsable légal
précédée de la mention « lu et approuvé »

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- la fiche d'inscription complétée
- un certificat médical d'aptitude au suivi de la formation BF1, datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
- 3 enveloppes affranchies au tarif en vigueur, portant vos coordonnées postales
- une photo d'identité récente
- un chèque de règlement de la formation à l'ordre du Comité Poitou-Charentes – ERFAN
NB : le paiement joint au dossier confère l'accès à la formation (non restitué en cas d'absence non justifiée)
- l'attestation signée de votre Président de club certifiant que vous êtes en stage au sein du club pour la saison en cours (formulaire ci-joint)
- l'attestation signée du Président de votre club d'accueil (si différent de votre club d'appartenance) (formulaire ci-joint)
- l'attestation de votre tuteur certifiant qu'il assurera l'encadrement de votre stage pratique (formulaire ci-joint)
- une photocopie éventuelle du test du Sauv'Nage,
- une photocopie éventuelle du diplôme de l'Assistant Club
- une photocopie du diplôme PSC1 et/ou PSE1 à jour de votre révision⁵

A NOTER : les candidats licenciés en clubs été devront effectuer obligatoirement leur stage pratique dans un club annuel, afin de respecter le principe d'alternance conféré par cette formation

Pour les MINEURS

A fournir en complément des pièces précédentes :

- la fiche médicale de liaison complétée (formulaire ci-joint)
- l'autorisation parentale (formulaire ci-joint) et l'engagement sur le droit à l'image

Les dossiers complets doivent être retournés au plus tard

le 24 septembre 2012

au Comité Poitou-Charentes

⁵ Le PSC1 est exigé uniquement pour la délivrance du diplôme.

DEMANDE D'AIDES FINANCIERES
AUPRES DU COMITE REGIONAL
POITOU CHARENTES

Je soussigné

stagiaire ERFAN Poitou Charentes inscrit en formation :

Assistant Club BF1 BF2 BF3 NC

licencié au club de : et de label :

Animation Développement Formateur
 Nationale International
 Aucun label FFN

sollicite une aide financière auprès du comité régional pour les motifs suivants :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à....., le.....
Signature du stagiaire et du représentant légal,

Avis et décision du comité régional

Avis favorable Avis défavorable

Aide attribuée le cas échéant : €

Justification de la décision :

.....
.....
.....

Signature du président du comité régional

FICHE MEDICALE DE LIAISON

Fiche à remplir uniquement pour les mineurs

L'enfant :

Nom..... Prénom.....

Date de Naissance..... à.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Club FFN

N° Licence FFN

Santé de l'enfant

N° Sécurité Sociale :

Nom et N° Mutuelle :

➔ A-t-il un traitement médical en cours OUI NON
Si oui, lequel : (fournir l'ordonnance).....

➔ A-t-il déjà été opéré OUI NON

➔ A-t-il eu des maladies particulières OUI NON

➔ A-t-il des antécédents allergiques OUI NON

➔ A-t-il des médicaments OUI NON

Si oui, lesquels: (à fournir dans les emballages).....

➔ A-t-il de l'asthme OUI NON

➔ Autres :

Fait à:, le :

Signature du responsable légal
précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

A remplir uniquement pour les mineurs

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents (ou responsable légal de l'enfant). Si celle-ci fait défaut, ils devront demander l'autorisation au Juge des Enfants ou au Procureur de la République.

Cette attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e), M. / Mme / Melle :

Responsable légal de l'enfant :

Adresse :

Code postal : Ville :

- Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à pratiquer toute intervention médicale ou chirurgicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

Né(e) le :

N° SS :

N° Mutuelle et nom :

- Autorise le responsable du Comité Poitou-Charentes à récupérer mon enfant, à la sortie de l'hôpital.
- Accorde le droit aux ERFAN Poitou Charentes - Limousin d'utiliser l'image de mon/ma fils/fille prénommé (e): A des fins uniquement promotionnelles de la formation, sur tout support, y compris le web et internet. Je reconnais, ne pas disposer de droits d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pouvoir prétendre à aucun indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de l'image de mon enfant. De son côté, les ERFAN Poitou Charentes et Limousin s'engagent à ne pas porter atteinte à la personne du stagiaire, ni faire usage commercial de l'image du stagiaire.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone : Portable :

Fait à, le

Signature du responsable légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »